



N° 11084 * 26

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEN° 2065-SD
(2025)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01.01.2024 et clos le : 31.12.2024 Régime simplifié d'imposition ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Régime réel normal ☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:
SARL DELICE TROIS MOULINS

SIRET : 81474930500011

le téléphone :

Adresse du principal établissement:

C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN

3 ALLEE SAINTE LUCIE

92130

ISSY LES MOULINEAUX

Adresse du siège social:

C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN

3 ALLEE SAINTE LUCIE

123 378

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (art. 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cocher la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit

33 864

Bénéfice imposable à 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées
art. 238 quindecies

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art. 44 sexies



Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A



Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies



Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

France ruralités revitalisation (FRR),
art. 44 quindecies AZones franches d'activités nouvelle génération
art. 44 quaterdeciesZone de développement prioritaire,
art. 44 septdeciesBassins d'emploi à redynamiser
(art. 44 duodecies)Bassins urbains à dynamiser (BUD),
art. 44 sexdecies

Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneurial art. 44 octet A



Sociétés d'investissements immobiliers cotées



Autres dispositifs



Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé : INFORCE ExpertVous devez obligatoirement souscrire votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

CAB

LY SENG VENG

EXPERT COMPTABLE

6 AV DE CHOISY

75013 PARIS

Visa : OGA/OMGA

Viseur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF)

Nom et adresse du prestataire :

Nom et adresse :

N° d'agrément du CGA,

SIREN :

de l'OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné

Identité du déclarant

Date : 31.03.2025

Lieu :

ISSY LES MOULINEAUX

Qualité et nom du signataire

MME JIN

GERANTE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis
(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions ¹	payées par la société elle-même (a) payées par un établissement chargé du service des titres (b)
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ²	(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ³	(e)
	(f)
	(g)
	(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁴	(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)
Montant des revenus répartis ⁵	total (a à h)

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8

I DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %		
		0 %	15 %	19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁶	63 819	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁷		MVLT réalisée au cours de l'exercice		
		MVLT restant à reporter		

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise SARL DELICE TROIS MOULINS										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN 3 ALLEE SAINTE LUCIE 92130 ISSY LES MO											
SIRET		814749305000011									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12							
										Exercice N clos le 31.12.2024	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014		016						
	Immobilisations corporelles*		028	118 688	030	101 074		17 814			
	Immobilisations financières* (1)		040	9 279	042			9 279			
	Total I (5)		044	127 967	048	101 074		26 893			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises*	060	2 350	062			2 350			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070						
		Autres* (3)	072	12 752	074			12 752			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	18 987	086			18 987			
	Charges constatées d'avance*		092		094						
	Total II		096	34 089	098			34 089			
Total général (I + II)			110	162 056	112	101 074		60 982			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					20 000			
	Écart de réévaluation		124								
	Réserve légale		126								
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)		132								
	Report à nouveau		134					(133 515)			
	Résultat de l'exercice		136					(33 864)			
	Subventions d'investissement		137								
	Provisions réglementées		140								
Total I			142				(147 379)				
Provisions pour risques et charges			Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					116 594			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 3 421)		172					23 199			
	Comptes courants d'associés		173					68 568			
	Autres dettes		175								
Produits constatés d'avance		174									
Total III			176				208 361				
Total général (I + II + III)			180				60 982				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 20.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL DELICE TROIS MOULINS		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
				018		31.12.2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	169 163	
		services*		217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	169 163	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	51 949	
	Variation de stock (marchandises)*					236	1 870	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	1 269	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	62 606	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)			243	1 987	244	2 790
	Rémunérations du personnel*					250	65 332	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	7 644	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	9 567
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259 260		262	
	Total des charges d'exploitation (II)						264	203 027
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(33 864)	
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		294		
	Produits exceptionnels (IV)					290		
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347 348	300		
	Impôts sur les bénéfices*					306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(33 864)	
B - RÉSULTAT FISCAL					Reportez le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	314	33 864
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	342		
				JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		France ruralités revitalisation (FRR) (44 quindécies A)	181			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscription outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346	350	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	354	33 864
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*				356			
	Déficits antérieurs reportables :*	231 618	dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372	33 864

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL DELICE TROIS MOULINS										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410	20 000	412		414	20 000	416												
		Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	23 018	442		444		446	23 018											
		Installations générales, agencements aménagements divers	450	95 670	452		454		456	95 670											
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
		Immobilisations financières	480	9 279	482		484		486	9 279											
	TOTAL		490	147 967	492		494	20 000	496	127 967											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	495		497		498		499												
		Autres	500	20 000	502		504	20 000	506												
		Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	23 018	532		534		536	23 018											
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	68 489	542	9 567	544		546	78 056											
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
	TOTAL		570	111 507	572	9 567	574	20 000	576	101 074											
	III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values																
					Court terme*	Long terme															
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578	580	582	584	586	587	589													
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : <u>SARL DELICE TROIS MOULINS</u>							Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur comptes clients	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700		705			2		
Terrains	710		715			3		
Constructions	720		725			4		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5		
Inst. générales agencement amén. div.	740		745			6		
Matériel de transport	750		755			7		
Autres immobilisations corporelles	760		765					
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780		
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		231 618				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter				
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984		231 618				
Déficits de l'exercice		860		33 864				
Total des déficits restant à reporter		870		265 482				
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				327		380	
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :	SARL DELICE TROIS MOULINS										Néant ☐ *																		
Exercice ouvert le :	01.01.2024		et clos le :		31.12.2024		Durée en nombre de mois		1		2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																													
Effectifs moyens du personnel * :								376		3																			
dont apprentis								657																					
dont handicapés								651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																													
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE																													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108		169 163																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés								118																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante								119																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105																					
TOTAL 1								106		169 163																			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																													
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun								115																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143																					
Subventions d'exploitation reçues								113																					
Variation positive des stocks								111																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153																					
TOTAL 2								144																					
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																													
Achats								121		61 403																			
Variation négative des stocks								145		1 870																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125		8 549																			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133																					
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun								148																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante								150																					
TOTAL 3								152		71 822																			
IV – Valeur ajoutée produite																													
Calcul de la Valeur Ajoutée								TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137		97 341																	
V – Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF								117		97 341																			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre																													
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020		X																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) le cas échéant ajusté à 12 mois)								022		169 163		Effectifs au sens de la CVAE *		023															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026																					
Période de référence								024		0		1		/		0		1		/		2		0		2		4	
Date de cessation								186				/				/													

© 2025 INFORCE, s.a.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salaires »

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

SIREN

8 1 4 7 4 9 3 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL DELICE TROIS MOULINS

ADRESSE (voie)

C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN 3 ALLEE SAINTE LUCIE

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille JIN Prénom(s) Changguang

Nom d'usage % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 07.11.57 N° Département 99 Commune Zhejiang Pays CH

Adresse : N° 7 Voie rue Robert Lavergne

Code Postal 92600 Commune Asnières Sur Seine Pays FR

Titre (2) MME Nom de famille QU Prénom(s) Chunlian

Nom d'usage JIN % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 09.05.63 N° Département 99 Commune YONGJIA Pays CH

Adresse : N° 7 Voie rue Robert Lavergne

Code Postal 92600 Commune Asnières sur Seine Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

SIREN 8 1 4 7 4 9 3 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL DELICE TROIS MOULINS

ADRESSE (voie) C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN 3 ALLEE SAINTE LUCIE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille JIN Prénom(s) Qixiong

Nom d'usage % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 24.04.85 N° Département 99 Commune YONGJIA Pays CH

Adresse : N° 7 Voie rue Robert Lavergne

Code Postal 92600 Commune Asnières Sur Seine Pays FR

Titre (2) MR Nom de famille JIN Prénom(s) Qibin

Nom d'usage % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 28.02.87 N° Département 99 Commune Yongjia Pays CH

Adresse : N° 07 Voie rue Robert Lavergne

Code Postal 92600 Commune Asnières sur Seine Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024



(1)

Néant ☒ *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024 SIREN 814749305
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL DELICE TROIS MOULINS
ADRESSE (voies) C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN 3 ALLEE SAINTE LUCIE
CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays